

• MFR DE PONTONX •

CULTIVONS LES RÉUSSITES !

BTS MCO

*Management Commercial
Opérationnel*

En apprentissage

Dossier de candidature

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



MFR • 206 avenue du Marensin - 40465 PONTONX sur l'ADOUR
Tél : 05.58.57.20.42 • MAIL : mfr.pontonx@mfr.asso.fr • Site : www.mfr-pontonx.com
N°SIRET : 782 109 730 000 13 • Code APE : 8532 Z • N° Activité formation continue: 72400015440



La M.F.R de PONTONX/ADOUR

CFA MFR

La M.F.R de Pontonx/Adour est un Etablissement d'Enseignement Professionnel par alternance créé en 1954.

Elle fait partie de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales qui regroupe aujourd'hui environ 450 établissements en France.

Ses caractéristiques principales sont :

- *l'alternance*, c'est-à-dire une pédagogie qui permet d'allier Ecole et milieux professionnels,
- La MFR est une *Association Loi 1901*, qui associe les parents et les professionnels à la gestion de l'établissement

La M.F.R. de Pontonx est un établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture.

Aujourd'hui, les formations proposées sont les suivantes :

- ✓ 4^{ème} et 3^{ème} E.A (l'Enseignement Agricole) après une 5^{ème} et une 4^{ème} (pour la 4^{ème} le jeune doit avoir 14 ans au cours du 1^{er} trimestre de son inscription)
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) après une 3^{ème}, une seconde générale/technologique ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL Métiers du Commerce et de la Vente après une 3^{ème}, une Seconde ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SN (Système Numérique) option RISC (Réseaux informatiques et systèmes communicants), après une 3^{ème}, en apprentissage (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2020)
- ✓ BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) après un BAC, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport) Loisirs Tous Publics spécialité 3-13ans, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ UN BP JEPS EDD (Education au Développement Durable), en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un Titre Professionnel Animateur en Gérontologie, Niveau BAC, en structure et à domicile, accès avec tout type de financement
- ✓ Un titre MUM (Management d'Unité Marchande), niveau BAC+2, accès avec tout type de financement

Le public visé et les pré-requis

La section **BTS Management Commercial Opérationnel** de la MFR de Pontonx est accessible aux **titulaires** du Baccalauréat ou tout diplôme équivalent

La vie à la MFR et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de la période de formation, les stagiaires présents sur l'établissement bénéficie d'un cadre de vie différent des formations initiales. Ils peuvent bénéficier d'un logement sur place avec restauration.

La semaine commence le Lundi matin à 9h et se termine le vendredi à 16h.

Ils disposent d'un établissement accessible à l'ensemble des personnes présentant un handicap : places de parking, allées de circulation, sanitaires adaptés, outils et moyens pédagogiques adaptés.

Les principaux objectifs

Le BTS MCO proposé par la MFR de PONTONX a quatre objectifs principaux :

- Savoir encadrer une équipe
- Gérer et développer la relation avec la clientèle ainsi que l'offre de services et de produits
- Apprendre à gérer et développer l'activité d'une unité commerciale
- Maîtriser les étapes successives du processus commercial

Méthode utilisée : L'Alternance

La formation se déroule selon un rythme d'alternance de 15/15 (15 jours à l'école et 15 jours en entreprise ou 8/15 (8 jours à l'école et 15 jours en entreprise)

En contrat d'apprentissage l'élève passe 36 semaines (2/3 du temps) dans l'entreprise et 16 semaines en formation par an. Les relations entre l'école et l'entreprise sont permanentes et concrètes.

Les jeunes sortent de la MFR avec un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle avec un diplôme de niveau V.

Le titulaire du BTS Management Commercial Opérationnel (MCO) a pour perspective de prendre la responsabilité opérationnelle de tout ou partie d'une unité commerciale.

Dans le cadre de cette unité commerciale, le titulaire du BTS MCO remplit les missions suivantes :

- Développement de la relation client et vente conseil,
- Animation et dynamisation de l'offre de produits et de services,
- Recherche et exploitation de l'information nécessaire à l'activité commerciale,
- Management de l'équipe commerciale.

Cette polyvalence fonctionnelle s'inscrit dans un contexte d'activités commerciales digitalisées visant à mettre en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale.

Le titulaire du BTS MCO exerce son métier en autonomie en s'adaptant à son environnement professionnel.

Les principaux éléments du programme

| Disciplines | Horaires sur 32 semaines |
|--|-----------------------------|
| Culture générale et expression Langue Vivante (Anglais ou Espagnol) | |
| Culture Economique, Juridique et Managériale | |
| Management de l'équipe commerciale | |
| Gestion opérationnelle | |
| Développement de la relation client et vente conseil | |
| Animation et dynamisation de l'offre commerciale | |
| Informatique commerciale Suivi personnalisé des dossiers | ----- 1350 h |

Les modalités d'évaluation et les résultats

| EPREUVE | Coefficient | Forme | Durée |
|--|-------------|-------------------|-------------------|
| E1. Culture générale et expression | 3 | Ponctuelle écrite | 4 h |
| E2. Communication en Langue vivante étrangère | (3) | | |
| ➤ Ecrit | 1.5 | Ponctuelle écrite | |
| ➤ Oral | 1.5 | Ponctuelle orale | 20 mn (*20 mn) |
| E3. Culture économique juridique et managériale | 3 | Ponctuelle écrite | 4 h |
| E4.1 Développement de la relation client et vente conseil | 3 | Ponctuelle orale | 30 mn |
| E4.2 Animation et dynamisation de l'offre commerciale | 3 | Ponctuelle orale | 30 mn |
| E5. Gestion opérationnelle | 3 | Ponctuelle écrite | 3 h |
| E6. Management de l'équipe commerciale | 3 | Ponctuelle écrite | 2h30 |
| EF1 Communication en Langue vivante ** | | Ponctuelle orale | 20 mn (*20 mn) |

*Temps de préparation

** La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne peuvent être pris en compte.

Pour être admis à l'examen du BTS, il faut :

- avoir une moyenne de 10/20 au moins à l'ensemble des épreuves,
- n'avoir aucune note égale à zéro dans les épreuves, y compris pour l'épreuve facultative si le candidat s'était inscrit à celle-ci.

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| DNB | 89% | 95% | 69% | 92% | 75% | 89% | 92.6% | 82% | 85.5% |
| BEPA SAP | 92% | 96% | 98% | 95% | 96% | 95% | 96.9% | 100% | 96.2% |
| BEP MRCU | 94% | 95% | 95% | 84% | 93% | 81% | 93.2% | 91.6% | 91% |
| BAC PRO Commerce | 94% | 84% | 75% | 94% | 91% | 84% | 83.3% | 79% | 86% |
| BTS MCO | 63% | 85% | 70% | 54% | 67% | 67% | 64.7% | 83% | 79% |
| BPJEPS LTP | | | | | 61% | | 67% | | 64% |
| Titre animateur | | | | | | 78% | 100% | 91% | 90% |
| Titre MUM | | | | | | 100% | 100% | 100% | 100% |

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée déterminée (CDD), d'une durée de 1 à 3 ans, il est signé par vous (vos parents ou votre représentant légal si vous êtes mineur) et par votre employeur. Il est destiné à des jeunes d'au moins 16 ans et 30 ans au plus.

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat constituent la période d'essai.

Le contrat d'apprentissage fixe les engagements respectifs des trois partenaires :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète
- Désigner un maître d'apprentissage dans l'entreprise qui doit présenter des garanties de moralité et de compétence :

- Être majeur
- Avoir un diplôme au moins égal à celui préparé
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le métier enseigné
- Permettre de suivre la formation théorique au CFA
- Lui verser un salaire correspondant aux minima légaux

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise
- Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés
- Suivre régulièrement la formation à la MFR et en respecter le règlement intérieur

La MFR, s'engage à :

- Définir les objectifs de formation
- Assurer la formation et le suivi des apprentis
- Informer les maîtres d'apprentissage

La rémunération de l'apprenti

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire en pourcentage du SMIC en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

| | | | |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Apprentis de moins de 18 ans | Année 1 27% SMIC | Année 2 39% SMIC | Année 3 55% SMIC |
| Apprentis de 18 à 20 ans | Année 1 41% SMIC | Année 2 51% SMIC | Année 3 67% SMIC |
| Apprentis de 21 à 25 ans | Année 1 53% SMIC | Année 2 61% SMIC | Année 3 78% SMIC |
| Apprentis de 26 ans et + | 100% SMIC | | |

Pour un apprentissage dans le secteur public la rémunération versée à l'apprenti est majorée de 10%. (sous réserve de la réglementation en vigueur)

Coût de la formation pour l'apprenti

La formation est gratuite pour l'apprenti. Seuls les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à votre charge. La MFR de Pontonx propose un logement indépendant à hauteur de 72€50 (repas du midi compris).

Couverture sociale de l'apprenti

L'apprenti est assuré social. Il bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés :

- **Maladie, maternité, vieillesse** : En cas de maladie, d'accident ou arrêt de travail vous bénéficiez des remboursements et des indemnités journalières.
- **Accident du travail** : couverture pour maladies professionnelles et accident que l'accident survienne au CFA, en entreprise ou à l'occasion d'un trajet.
- **Allocations familiales** : Perçues par les parents jusqu'aux 20 ans de l'apprenti et si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC
- **Allocation logement** : Si l'apprenti paie un loyer
- **Assurance chômage** : Au terme du contrat l'apprenti bénéficie du régime des assurances chômage
- **Carte apprenti** : Elle est délivrée par le CFA (la MFR de Pontonx), elle donne droit à des réductions ou certains avantages (cinéma, sport, restaurants universitaires...)

Filières et Débouchés

Les emplois potentiels

- Après l'obtention du BTS
 - Conseiller de vente et de services
 - Chargé de clientèle
 - Chargé du service client
 - Marchandiseur
 - Manageur adjoint
 - Manageur d'une unité commerciale de proximité

➤ Avec expérience

- Chef des ventes
- Chef de rayon
- Responsable de Drive
- Responsable adjoint
- Manager de rayon
- Manager de la relation client
- Responsable de secteur ou de département
- Manager d'une unité commerciale

Les types d'entreprises, de biens, de clientèle

Le titulaire du BTS Management Commercial Opérationnel exerce ses activités essentiellement dans :

- des entreprises de distribution des secteurs alimentaires ou spécialisés,
- des unités commerciales d'entreprises de production,
- des entreprises de commerce électronique,
- des entreprises de prestation de services.
- des associations à but lucratif dont l'objet repose sur la distribution de produits et/ou de services

Recherche d'entreprise

C'est vous qui devez rechercher l'entreprise, même si l'école peut en fonction de votre profil vous mettre en relation avec des entreprises désireuses d'embaucher des jeunes en contrat de professionnalisation.

Pour rechercher une entreprise, il faut que vous déterminiez deux choses : le secteur géographique et le secteur professionnel.

Pour le secteur professionnel, 4 grandes tendances à l'intérieur du **BTS MCO** :

- entreprises de distribution des secteurs alimentaires ou spécialisés,
- unités commerciales d'entreprises de production,
- entreprises de commerce électronique,

- entreprises de prestation de services : assurance, banque, location, communication, transport,...

Ces tendances vous montrent que pratiquement toutes les entreprises peuvent embaucher un contrat de professionnalisation pour faire un **BTS MCO**.

Pour rechercher une entreprise,

- utilisez le téléphone ou **déplacez-vous directement** dans l'entreprise pour décrocher un rendez-vous, Plutôt que d'écrire des lettres qui auront assez peu d'effets. **Veillez à soigner votre tenue lors des entretiens.**

Contactez également le **Pôle Emploi** ou la **Mission Locale**, qui ont parfois des offres, et consultez fréquemment les offres d'emploi des journaux comme le Sud-Ouest, le 40, l'Hebdo-Béarn, le Petit-Basque, et les sites sur internet comme « le Bon Coin », etc...

Quand une entreprise accepte de vous prendre en contrat de professionnalisation, nous vous demandons de prendre contact dans les plus brefs délais avec **Madame FROUSTEY** ou **Monsieur LUCCHINI** qui se chargeront de toute la partie administrative du dossier.

Noms et coordonnées du contact

1- Prendre contact avec la MFR de Pontonx (Hélène FROUSTEY ou Jean-Claude LUCCHINI)

2- Vous recevrez une **fiche de candidature**

3- Vous renvoyer votre **dossier de candidature complet**.

4- Vous serez alors convoqué(e) à la MFR pour un **entretien** dès réception du dossier correctement complété. (A l'exception du diplôme du Bac pour les élèves en cours de scolarité. Celui-ci sera rajouté au dossier après obtention)

5- **Si votre candidature est retenue**, vous pouvez commencer à rechercher une entreprise. Dès qu'une entreprise accepte de vous embaucher, le contrat peut être alors signé, si vous êtes **titulaire du Baccalauréat**.



Des données à caractères personnelles sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de la Maison Familiale de Pontonx : aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractères personnelles disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractères personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la MFR de Pontonx, à l'adresse courriel : mfr.pontonx@mfr.asso.fr.

Modalités et délais d'accès

***** Pour tout renseignement complémentaire *****

s'adresser à Madame ou Monsieur,

Jean-Claude LUCCHINI
Hélène FROUSTEY

☎ : 05 58 57 20 42

💻 : jeanclaude.lucchini@mfr.asso.fr

💻 : helene.froustey@mfr.asso.fr

A la

M.F.R de PONTONX/ADOUR
206 Avenue du Marensin
40465 PONTONX/ADOUR

Ou par Mail : mfr.pontonx@mfr.asso.fr